

Catégories de permis de conduire (délivrées à compter du 19/01/2013), véhicules et âge

Catégorie permis	Véhicules	Age
AM	✓ Cyclomoteurs : <ul style="list-style-type: none"> • cylindrée ≤ à 50 cm³ • vitesse ≥ à 6 km/h mais ≤ à 45 km/h si moteur à combustion interne • puissance nette ≤ à 4 KW pour autres moteurs 	14 ans
AM	✓ Quadricycles légers à moteur : <ul style="list-style-type: none"> • poids à vide ≤ à 350 kg • vitesse ≥ à 6 km/h mais ≤ à 45 km/h si moteur à combustion interne • puissance nette ≤ à 4 KW pour autres moteurs • charge utile ≤ à 200 kg 	14 ans
A1	✓ Motocyclettes avec ou sans side-car : <ul style="list-style-type: none"> • cylindrée ≤ à 125 cm³ • puissance ≤ à 11 KW • rapport puissance/poids ≤ à 0,1 KW/kg ✓ Tricycles à moteur : <ul style="list-style-type: none"> • puissance ≤ à 15 KW 	16 ans
A2	✓ Motocyclettes avec ou sans side-car : <ul style="list-style-type: none"> • puissance ≤ à 35 KW • rapport puissance/poids ≤ à 0,2 KW/kg • puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 KW 	18 ans
A	✓ Motocyclettes avec ou sans side-car : <ul style="list-style-type: none"> • puissance ≤ à 73,6 KW 	24 ans Sauf si A2 depuis au moins 2 ans
A	✓ Tricycles à moteur : <ul style="list-style-type: none"> • puissance > à 15 KW 	21 ans
B1	✓ Véhicule de la catégorie L7e (véhicules à moteur à 4 roues = quadricycle lourd à moteur) : <ul style="list-style-type: none"> • puissance nette ≤ à 15 KW • poids à vide ≤ à 550 kg si affecté au transport de marchandises et 400 kg si destiné au transport de personnes • charge utile ≤ à 1 000 kg si destiné au transport de marchandises et 200 kg si destiné au transport de personnes • vitesse maximale par construction > à 45 km/h 	14 ans

Catégorie permis	Véhicules	Age
B	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Véhicule automobile : <ul style="list-style-type: none"> • PTAC ≤ à 3,5 tonnes • affecté au transport de personnes ou de marchandises conçus et construits pour le transport de 8 passagers au maximum non compris le conducteur • affecté au transport de marchandises • attelé d'une remorque dont le PTAC est ≤ à 750 kg • attelé d'une remorque dont le PTAC est > à 750 kg sous réserve que la somme des PTAC soit ≤ à 4 250 kg 	17½ ans (A.A.C)* sinon 18 ans
C1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Véhicule automobile autre que catégorie D et D1 : <ul style="list-style-type: none"> • PTAC > à 3,5 tonnes mais ≤ à 7,5 tonnes • 8 passagers au plus outre le conducteur • attelé d'une remorque dont le PTAC est ≤ à 750 kg 	18 ans
C	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Véhicule automobile autre que catégorie D et D1 : <ul style="list-style-type: none"> • PTAC > à 3,5 tonnes • 8 passagers au plus outre le conducteur • attelé d'une remorque dont le PTAC est ≤ à 750 kg 	21 ans
D1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Véhicule automobile conçu pour le transport de personnes : <ul style="list-style-type: none"> • de 16 passagers au maximum non compris le conducteur • longueur ≤ à 8 m • attelé d'une remorque dont le PTAC est ≤ à 750 kg 	21 ans
D	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Véhicule automobile conçu pour le transport de personnes : <ul style="list-style-type: none"> • de plus de 8 passagers non compris le conducteur • attelé d'une remorque dont le PTAC est ≤ à 750 kg 	24 ans
BE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Véhicule relevant de la catégorie B : <ul style="list-style-type: none"> • attelé d'une remorque ou semi-remorque dont le PTAC est ≤ à 3 500 kg • somme des PTAC est > 4 250 kg 	18 ans
C1E	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Véhicule relevant de la catégorie C1 : <ul style="list-style-type: none"> • attelé d'une remorque dont le PTAC est > à 750 kg mais PTR A de l'ensemble ≤ à 12 000 kg ✓ Véhicule relevant de la catégorie B : <ul style="list-style-type: none"> • attelé d'une remorque ou semi-remorque dont le PTAC est > 3 500 kg mais PTR A de l'ensemble ≤ à 12 000 kg 	18 ans

* Conduite seule qu'à partir de 18 ans

Catégorie permis	Véhicules	Age
CE	✓ Véhicule relevant de la catégorie C : <ul style="list-style-type: none"> attelé d'une remorque dont le PTAC est > à 750 kg 	21 ans
D1E	✓ Véhicule relevant de la catégorie D1 : <ul style="list-style-type: none"> attelé d'une remorque dont le PTAC est > à 750 kg 	21 ans
DE	✓ Véhicule relevant de la catégorie D : <ul style="list-style-type: none"> attelé d'une remorque dont le PTAC est > à 750 kg 	24 ans

Equivalence(s) des catégories de permis de conduire délivrées à compter du 19/01/2013

Catégorie(s)	Equivalence(s)
A	A2, A1
A2	A1, A si A2 depuis au moins 2 ans
B	AM, B1
C1E, CE, D1E, DE	BE
CE	DE si D obtenu
C1E	D1E si D1 obtenu